

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 11 Mai 2022, (VISIO)

L'an deux mille vingt-deux, le onze mai, à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil d'administration du Comité de Seine Maritime de Handball s'est réuni, sur convocation de son Président, en visioconférence, dans des conditions conformes à la loi et aux règlements fédéraux.

Présents : Jean-Luc LIGUORI, Françoise TERNOIS, Clémendina BARBATI, Dominique CAILLAUD, Isabelle RICARD, Brigitte BAZIN, Bernard CAILLAUD, Patrick METAYER, Lionel STURM, Vincent THOUMYRE, Gérard CARDON, Mathieu PERRU.

Absents excusés : Cathy MORISSE, Alexandre LEBIGOT, Patrick MEZZARA, Thierry THOMAS, Jocelyne NOURTIER

Présents : Isabelle ROUSSEL et Olivier CLERMONT, salariés du Comité.

Le Président, après son mot d'accueil, rappelle l'ordre du jour :

- ⇒ Approbation du CA du 25 Mars 2022
- ⇒ Informations du Président
- ⇒ Validation bilan 2021
- ⇒ Présentation du budget prévisionnel 2022 – Redevances et Indemnités 2022/2023
- ⇒ Bilan des commissions
- ⇒ Validation ODJ AG 2022
- ⇒ Etude des vœux des clubs
- ⇒ Questions diverses

Le Conseil d'administration aborde alors successivement les différents points à l'ordre du jour :

Approbation du CA du 25 Mars 2022

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 25 mars 2022, après lecture, est approuvé à l'unanimité.

Informations du Président

Malgré une nouvelle saison un peu chaotique, les championnats arrivent à leur terme grâce à la ténacité des Administrateurs et notamment les membres de la COC. Le Président souligne que certains clubs étaient réservés sur la reprise des différents championnats, mais que ces désaccords ont été rapidement résorbés. Le Président souligne également qu'aucune pénalité financière n'a été appliquée et autorisé de jouer en semaine les matchs reportés.

Il déplore que le statut du bénévole ne soit pas défini par un texte de loi, ce qui pose et posera des problèmes dans les clubs à court terme.

Le président informe qu'il a participé à l'AG de la FFHB à PAU les 28 et 29/04/2022. Peu de nouveautés en soi si ce n'est qu'un focus a été fait sur l'aggravation des incivilités sur l'ensemble des terrains de la reconnaissance à compter du 01/09/2022 du hand fauteuil et hand adapté, et de la signature d'un partenariat avec l'enseigne DECATHLON Pro. Le compte rendu sera à la disposition des licenciés sur le site de la FFHB.

D'autre part, il participera à l'AG de la Ligue le 11 juin à Cherbourg.

A la demande des membres du CA, il a adressé un courrier le 30 Mars 2022 au Président de la Ligue demandant que la HBC Canteleu représente la Normandie aux journées Hand Ensemble organisées par la FFHB à Créteil. Il regrette que la Ligue n'est fait aucun retour en la matière.

La Ligue travaille depuis ce jour à une recréation des championnats, en particulier dans la catégorie des moins de 15 ans, dans une version simplifiée, à la demande du nouveau CTS (Franck PROUF)

Il rappelle que le Comité s'est installé dans ses nouveaux locaux, à la satisfaction des salariés, le 17 mars 2022 et remercie les salariés pour leur investissement.

Enfin, le Président organisera un rendez-vous de travail avec les membres de l'ensemble des commissions du Comité, afin d'établir une feuille de route pour la saison 2022-2023 qui doit redynamiser l'ensemble du Comité.

Validation du bilan 2021 - Redevances et Indemnités 2022/2023

Françoise TERNOIS

Françoise Ternois revient sur les interrogations qu'elle a reçu sur la coopération avec la société HN Sports (notamment les bons d'achat offerts aux clubs l'année dernière). Cette année, divers investissements sont prévus et en conséquence il n'y aura pas d'attribution de bons d'achats. Ce sponsor a également réalisé, en 2022 et au profit du Comité, un abandon de créance d'un montant de 3 975 €.

Puis elle procède à la présentation du compte de résultat, du bilan et du budget 2022.

Olivier CLERMONT intervient et précise que l'augmentation de l'indemnisation des déplacements s'est faite en accord avec les demandes de la CTA.

Françoise TERNOIS précise enfin que le Comité a procédé à l'acquisition de divers matériels informatiques, notamment des écrans pour les salariés.

Elle remercie les salariés pour leur aide dans la préparation du bilan 2021.

AU 31 DECEMBRE 2021 et APRES contrôle de la SECNO

Le résultat de l'exercice présente un solde de **89 664.73 euros**

UN TOTAL DE RECETTES DE 361 943.57 pour 2021 >>>>>>>>>contre 243 133.39 pour 2020

- ✓ Dont activité partielle pour 25 941.96
- ✓ Dont fonds de solidarité pour 50 000.00 contre 20 000 en 2020
- ✓ Dont aide COVID pour 7 873.00
- ✓ Dont Subvention départementale 12 400.00 contre 8 740.00 en 2020
- ✓ Dont ANS 9969.00 contre 5000.00 en 2020
- ✓

UN TOTAL DE CHARGES DE 272 278.84 pour 2021>>>>>>>>>contre 200 124.47 pour 2020

- ✓ Dont frais de personnel de 139 575.29 pour 2021 contre 115 949.35 pour 2020.
- ✓ Dont frais développement de 41 934.03 pour 2021

Cette rubrique comprend les bons d'achats offerts aux clubs

Les disponibilités financières sont de **393 751.22 au 31/12/2021** contre **255 640.22 en 2020**

Le calcul d'indemnité de fin de carrière a été calculée pour l'ensemble du personnel : elle se monte à 24 192.00 euros

Une épargne est faite depuis déjà quelques années dont le montant est de 17 **961.03 EUROS AU 31/12/2021**

Un complément afin d'ajuster l'épargne **IFC AVIVA** : la dépense à prévoir 10 000.00 euros

Une provision a été faite pour les prochaines finalités soit la somme de 22 000 euros

REDEVANCES ET BUDGET 2022

Je propose de reconduire les redevances 2022-2023 identiques à 2021-2022 hormis

- La réduction de 50% des licences de +16 ans renouvelées...
- Et les indemnités de déplacement que je propose de porter à 0.40c d'euros du km (Pouvant varier en fonction du coût des carburants soit en négatif ou en positif)
- Et **les indemnités des intervenants** en fonction de l'augmentation du smic et de l'investissement de ceux-ci.

Dans ce cas le budget 2022 proposé ne se trouve pas trop impacté, sauf que je prévois.

- Des amortissements supplémentaires suite au déménagement et changement du matériel informatique
- Du reversement de l'ANS 2021 soit 9900.00 euros

- Aucune provision de l'ANS 2022, puisque rien n'est encore prévu ...
- La valorisation sur le budget 2022 des 50% des licences +16 ans 2021-2022 renouvelées soit **30 000.00 euros**

Pour un total de 326 300 euros.

SITUATION FINANCIERE AU 30 AVRIL 2022

La totalité des finances est de 335 425.67 euros contre 375 789.29 euros au 31 décembre 2021

Le résultat sur cette période est de 90758.92 euros, la facturation des licences 2021-2022 étant faite avec **déduction de 30 908.25 euros**

Si nous comparons la situation au 30 avril 2022 avec celle d'une année pleine 2019 au 30 avril

- 2022 = 90 788.92 euros
- 2019 = 78 569.80 euros

Les investissements sont de 31 195.42 euros, pour le moment.

Tout au long de cette année 2022, la comparaison se fera avec 2019 : année de pleine activité.

BILAN DES COMMISSIONS

ETD

L'ETD suit son cours :

- Inter-comités masculins et féminins.
- Autre tournoi (?)
- 2009 : détectations en cours. Tournois inter-secteur le 15 mai à YVETOT (masculin) et le 8 mai (féminin).
- La sélection féminine est bouclée. Prochaines dates en juin et octobre.

P. METAYER tient à féliciter l'ensemble des entraîneurs et des joueurs qui ont permis une reprise dans de bonnes conditions.

Regroupement Ligue les 25 et 26 juin (féminines uniquement), auquel le Comité participera.

Olivier CLERMONT intervient et rappelle que le regroupement est un « tour territorial inter-comités ». Le Président rappelle également qu'il a demandé de limiter la modification permanente des rythmes des compétitions.

P. METAYER regrette que l'ensemble des clubs ne jouent pas le jeu des sélections, par crainte de se voir priver de leurs meilleurs joueurs. Ce point sera abordé à la prochaine Assemblée générale du Comité. Françoise TERNOIS rebondit sur ce dernier point, et abonde dans le même sens et souhaite que les clubs les plus réfractaires puissent se remettre en question.

Vincent THOUMYRE souligne lui aussi le travail exceptionnel de l'ensemble des encadrants, parfois 4 ou 5 week-ends successifs.

COC : Gérard CARDON intervient pour Alexandre LEBIGOT (Président) en réunion à la Ligue

Les championnats (jeunes et seniors) se sont terminés dans de bonnes conditions, tous les matches ayant été joués. Il n'y a eu que peu de forfait.

Les finales de Coupe du Comité du 10 avril se sont également déroulées. Il remercie les clubs qui ont reçu les différentes rencontres A noter que les rencontres se sont déroulées dans une bonne ambiance ce qui a permis aux J.A. d'évoluer en toute sérénité.

Les ½ finale de Championnats Jeunes Excellence auront lieu les 21 ET 22 mai 2022. Les finales jeunes Excellence et Coupe 76 seniors se dérouleront les 4 et 5 juin 2022 à Montivilliers

L'ensemble des documents relatifs à ces finales seront adressés aux clubs prochainement.

Une réunion se tiendra à la Ligue sur les futures évolutions des championnats seniors féminins. Une autre étude est en cours à la Ligue concernant les moins de 13 ans (M et F). De plus est en réflexion une nouvelle organisation pour les

moins de 15 ans (M et F) et 17 ans (F) et pour les équipes. Une réunion de finalisation et de validation sera organisée par la Ligue en septembre.

Olivier CLERMONT précise que la Coupe « jeunes ».....La faisabilité de ce dispositif doit encore être validée. Gérard CARDON précise que tous les Comités n'ont pas les mêmes exigences vis-à-vis des jeunes, et qu'il faudra les harmoniser. Cette modification a été demandée par le Président lors de la dernière réunion, mais que ce point ne semble pas avoir fait l'unanimité.

Le Président évoque l'exigence nouvelle des parents de jeunes licenciés, qui s'attendent désormais à des tournois conçus comme des prestations « clef-en-main ». Gérard CARDON abonde en ce sens, et déplore que les clubs n'expliquent pas assez les tournois aux parents et aux jeunes licenciés.

Gérard CARDON remercie les salariés du Comité pour leur intervention régulière auprès des membres de la COC.

EDA

Olivier CLERMONT prend la parole, et indique que la CTA a fait une demande de bilan d'activité :

- 45 à 50 rencontres par semaine,
- 48 juges arbitres T3 ont intégré suite au stage de rentrée, dont 9 n'ont pas arbitré du tout durant la saison pour différentes raisons ;
- Le taux de couverture total n'est donc que de 40% environ.

Cette réalité existe dans d'autres Comités, quelque soit le niveau, depuis le début de l'année 2022.

Le recrutement de nouveaux arbitres est en cours. A ce jour, il y a 41 inscrits, dont 16 reçus JAJ T3. Il faut maintenant que ces nouveaux arbitres confirment tous leur participation future.

Le volet « jeunes arbitres » a été relancé, et la certification vers le niveau T3 est en cours. Un groupe départemental sera mis en place cette année, et les clubs commencent à « se prendre au jeu » (27 jeunes arbitres ont intégré ce groupe départemental, et des superviseurs sont intervenus).

CMCD

Thierry THOMAS étant absent. Le Président donne lecture du compte-rendu préparatoire qui lui a été remis.

Thierry THOMAS indique qu'il a tenu une réunion à la Région. L'effort a porté sur les équipes masculines. Il rencontre une problématique avec la Ligue, qui a décidé de contrôler l'ensemble des clubs (et non uniquement les clubs accédant, comme cela a été annoncé à la dernière assemblée générale). La Ligue a répondu qu'il s'agissait d'une question d'équité vis-à-vis des clubs les plus vertueux, mais cela ne résout pas la contradiction entre les annonces et les actions. Les sanctions qui pourraient être prises à l'issue de ces contrôles seraient d'autant plus mal perçues.

La CMCD du Comité décide, en conformité avec les annonces qui ont été faites, de ne contrôler que les clubs accédants.

Par ailleurs, la CMCD régionale a eu trois mois de retard (suite à une démission en interne). Les clubs ne pourront en conséquence pas se mettre en conformité avec d'éventuels avis défavorables, en raison d'un calendrier trop court.

Le Président approuve la position de la CMCD, afin de ne pas voir l'action du Comité décrédibilisée.

SALLES ET TERRAINS

Je me suis rendu la réunion homologation de la salle Espace Simone Veil.

On était sollicité re homologuer par GONFREVILLE HB : GYMNASSE AUGUSTE DELAUNE et par

HAVRE AC HB : DOCKS OCEAN ET GYMNASSE DU MONT GAILLARD.

Nouvelles pratiques

Isabelle RICARD prend la parole :

- Tournoi de hand fauteuil : 11 clubs ont décalé leur plateau en mai et juin.
- 9 clubs sont inscrits pour la Méga-Fête du Handball, pour 110 joueurs présents.

Le Président souligne le manque de bénévoles dans ces différents événements et la faible implication des membres de la Commission. Ce point devra être revu l'année prochaine.

Patrick METAYER intervient et propose de s'associer à un club situé dans les alentours des événements organisés (Jumièges notamment), afin d'éviter les différents problèmes de fonctionnement. Le Président indique que ce dispositif sera permis par le CDOS à compter de la prochaine saison.

Sur la question de la Méga-Fête, un débat s'instaure entre les administrateurs sur la localisation d'année en année (lieu en alternance en différents points du département).

Le hand à 4 doit être développé en vue des prochains Jeux Olympiques, mais cette présentation pourrait être faite en 2028 seulement. Le Président souligne que tout est encore à construire dans la pratique du hand à 4.

Lionel STURM indique, concernant le hand fauteuil :

- Report de différentes compétitions, suite à l'absence de différents centres spécialisés et la situation sanitaire. La prochaine saison sera plus favorable pour cette pratique,
- 20 avril 2022 : journée d'initiation et de découverte pour les étudiants ergothérapeutes,
- 05 mai 2022 : participation du Comité aux Gymnasiales à Canteleu, organisées par le Département pour les collégiens
- Journées nationales auxquelles participeront deux joueurs du Comité,
- 18 juin à Fécamp : journée hand ensemble et ateliers découverte
- 25 juin à Deville : journée hand ensemble. Les rendez-vous préparatoires n'ont pas encore pu avoir lieu

Sur ces différents événements, Lionel STURM s'interroge sur le fait que des clubs organisent des événements, sans consulter le Comité départemental. Le Président abonde en ce sens et souligne qu'il a envoyé les coordonnées de M. STURM et du CDH à différents présidents de club, sans suite.

Le Comité pourrait intervenir en prêtant du matériel aux différents clubs. M. STURM indique travailler à l'acquisition du matériel nécessaire et préparer un projet. A compter du 1^{er} septembre 2022, le hand fauteuil deviendra une priorité fédérale. Les fauteuils acquis appartiendraient au Comité et pourraient ainsi être mis à la disposition des clubs et des IME du département. Les crédits d'acquisition pourraient être partiellement fournis par la Fédération sous condition de présenter un projet en rapport avec le sport handicap.

Brigitte BAZIN indique, à titre de présidente de son club, qu'elle a sollicité la mise à disposition de ce matériel, sans réponse pour l'instant. Elle ne peut en conséquence pas valider les affiches pour son événement. Un contact sera pris entre eux à l'issue du Conseil d'administration.

Hand Ensemble

Il n'y a pas eu de saisie officielle de la Ligue pour la participation du Comité aux Journées nationales du Hand Ensemble. La Ligue enverra 4 joueurs de Caen et peut-être de Canteleu, sous réserve de disponibilité. La réponse du club de Canteleu a été positive sur le principe.

ANS

Vincent THOUMYRE explique qu'il faut revoir la méthodologie actuellement suivie, et propose d'accentuer le soutien apporté aux clubs (mise à disposition de matériel, affiches, etc.)

C'est à cette condition que le Comité pourra continuer à être aidé tout en poursuivant la politique affichée au profit des clubs. Il conviendrait cependant de laisser passer la demande 2022, et de se concentrer sur une demande 2023 renforcée et riche en détails.

Validation ODJ AG 2022

L'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale est arrêté par le Conseil d'administration, savoir :

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Adoption du PV AG 2021
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Rapport des Commissions saison 2021/2022
- ✓ Examen des vœux retenus
- ✓ Rapports de la SCENO et des vérificateurs aux Comptes
- ✓ Election des vérificateurs aux Comptes pour la saison 2022/2023
- ✓ Saison 2022/2023 – Propositions des Commissions
- ✓ Redevances, Indemnités, Licences 2022/2023
- ✓ Budget prévisionnel 2022
- ✓ Modification des Statuts du Comité de Seine Maritime de Handball (nouvelle adresse postale)
- ✓ Questions diverses

L'Assemblée générale se tiendra le 17 juin 2022, à partir de 19h, à la Salle Jean-Loup Chrétien de MONTVILLE.

Etude des vœux des clubs

Deux vœux ont été soumis par le club de l'AS GOURNAY :

- Régularisation des anomalies en temps réel. Le Président demandera à la COC pour la saison prochaine d'être vigilante sur ce point.
- Dérogation pour les grands gabarits : l'aspect réglementaire doit être respecté. Toutefois, le Président se rapprochera du service juridique de la FFHB.

Questions diverses

Le Président indique que la Ligue a pris, en faveur des familles monoparentales, la décision d'autoriser une mutation supplémentaire suite à des problèmes familiaux, au niveau du département comme de la région.

Les nouveaux licenciés d'origine ukrainienne seront classés UEA, à titre exceptionnel et les licences seront offertes.

L'inauguration des nouveaux locaux du Comité aura lieu le 17 septembre 2022, suite à une décision du Bureau directeur. L'événement se déroulera tout au long de la journée (10h – 17h).

Les comptes-rendus de Commissions devront être envoyés avant le 31 mai 2022 pour communication aux clubs le 8 juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à vingt et une heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Jean Luc LIGUORI
Président Comité 76 Handball

